

Justificatif généré le 27/07/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/07/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/622226

N° d'annonce : 622226

ISO FORMATION PROFESSIONNELLE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

Siège social : 3, Square Desaix 75015 PARIS

529 718 975 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision en date du 25 juillet 2022, la société Assas Formation Continue – société par actions simplifiée dont le siège social est sis 3, Square Desaix – 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 493 202 733 RCS Paris, a, en sa qualité d'associé unique de la société ISO Formation Professionnelle, décidé la dissolution anticipée de ladite Société suivie de la confusion de son patrimoine actif et passif avec celui de la société Assas Formation Continue.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ISO Formation Professionnelle peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelcMSdXH

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelcMSdXH>

